

Une promesse bien trop ambitieuse?

La chancellerie de l'Eglise a remplacé l'«Aide pour les paroisses sur le coronavirus» par un document intitulé «Guide à l'intention des paroisses». N'est-ce pas une promesse bien trop belle en ces temps difficiles?



 Christian Tappenbeck
chancelier de l'Eglise

D'une part, nous sommes toujours censés garder nos distances et travailler dans des locaux spacieux pour freiner la propagation du coronavirus. D'autre part, en raison de la situation tendue en matière d'énergie, on préconise le recours à des espaces de travail plus petits pour faire des économies de chauffage. Alors que le virus doit sortir par la fenêtre ouverte, la chaleur doit, quant à elle, rester à l'intérieur. Pour des raisons sanitaires et pour économiser l'énergie, on recommande aux collaborateurs et aux collaboratrices de continuer à faire du télétravail. Or, pour que l'Eglise puisse atteindre les personnes dans le besoin, il faut qu'elle soit présente physiquement, d'autant plus que la période que nous vivons est marquée par une situation sociale tendue. Le contexte était complexe lorsque la chancellerie de l'Eglise a décidé en 2022 de remplacer l'«Aide pour les paroisses sur le coronavirus» par le «Guide à l'intention des paroisses». Les paroisses ont certes apprécié cet instrument élaboré une fois de plus avec le soutien de la task force de l'EERS, mais le titre «Guide à l'intention des paroisses» ne promettait-il pas plus qu'il ne pouvait tenir? On trouve ainsi peut-être des solutions équilibrées pour pouvoir maintenir l'un ou l'autre processus opérationnel dans l'Eglise. Mais comment faire face aux multiples et inéluctables enjeux de société? La crise climatique, la guerre en Ukraine et les risques sanitaires toujours présents font perdre à de nombreuses personnes l'illusion que tout est contrôlable et calculable. En même temps, on est tenté de trouver refuge dans la routine prétendument rassurante. Toutefois, la situation nous oblige à nous réorienter. Il faut donc prendre des décisions, ce qui, en périodes de crise, est d'autant plus exigeant que le contexte est en constante évolution. C'est pourquoi

la chancellerie de l'Eglise a tenté, à travers son «Guide à l'intention des paroisses», de mettre à disposition des paroisses, une base facilitant leurs processus décisionnels. Ce document illustre que nous, chrétiennes et chrétiens, ne sommes pas impuissants face à des situations de crise. La chancellerie de l'Eglise en a fait elle-même l'expérience avec son service de la communication: une crise peut même se transformer en opportunité en modifiant nos modes de perception et en permettant de nouveaux départs. Les nouvelles difficultés rencontrées par le service de la communication en 2022 ont été l'occasion pour la chancellerie de l'Eglise de repenser entièrement la communication au sein de la Maison de l'Eglise, tant sur le plan stratégique qu'organisationnel. Le service de la communication avec ses collaborateurs et collaboratrices compétentes et engagées sera entièrement remodelé en 2023 tout en tenant compte du projet de réorganisation en cours. En ces temps difficiles, il est primordial que nous puissions faire entendre de manière perceptible notre vision de l'espérance chrétienne. S'engager activement pour que la situation aille dans le bon sens, n'est nullement une entreprise désespérée. Dieu nous a précédés: «Car nous sommes son ouvrage, nous avons été créés en Jésus-Christ pour des œuvres bonnes que Dieu a préparées d'avance, afin que nous nous y adonnions.» (Ephésiens 2, 10) ■

Service juridique

 **Andreas Mosimann**
responsable du service juridique

En 2022, les arrondissements ecclésiastiques ont réélu les députées et députés au Synode. Le service juridique les a étroitement accompagnés dans cette procédure. Il a notamment élaboré l'ordonnance sur les élections générales, fourni des informations sur le déroulement des élections, et mis à disposition des modèles et des listes de contrôle. Différents organes ont été nouvellement élus lors du Synode constitutif du 2 novembre. Théoriquement, un vote à bulletin secret aurait pu être exigé pour chacune des 16 élections. Sachant que jusqu'à trois scrutins sont possibles par élection, le service juridique avait préparé, entre autres, 9600 bulletins de vote et 48 procès-verbaux des élections afin de garantir leur bon déroulement.

Le service juridique a répondu à de nombreuses questions touchant au droit du personnel, et soutenu plusieurs procédures de résiliation des rapports de travail. Quelques-unes ont demandé beaucoup de temps. Deux décisions ont fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif du canton de Berne. Dans une autre affaire traitée en 2022, ce Tribunal a donné gain de cause au Conseil synodal, relevant que celui-ci avait établi de manière correcte et complète les faits déterminants pour la décision et que cette dernière avait été dûment motivée. Il a par ailleurs estimé que les considérations du Conseil synodal étaient compréhensibles et convaincantes.

En 2022, le service juridique a également été confronté à des questions portant sur l'évaluation des logements de fonction. L'évaluation est réalisée par l'Intendance des impôts du canton de Berne, selon le même système que celui utilisé pour l'établissement de la valeur locative. Celui-ci est bien décrit dans les Explications sur le système d'évaluation fiscale des immeubles et des biens-fonds et est disponible sur le site internet de l'Intendance des impôts. Bien que les postes pastoraux aient été transférés aux Eglises nationales, l'Intendance des impôts reste compétente en matière d'évaluation des logements de fonction. Cela s'explique notamment par le fait que lors de la consultation sur le nouveau droit du service pastoral, la Société pastorale et les ministères pastoraux régionaux avaient demandé à ce que les valeurs des logements de fonction soient déterminées selon des critères uniformisés. L'Intendance des impôts, en tant qu'instance spécialisée neutre, est en mesure de le garantir.

Enfin, le service juridique a également été sollicité pour des vitraux brisés, des arbres abattus, des autorisations de sépulture ainsi que pour des questions relatives au secret de fonction et au secret professionnel ou à la discrétion en matière d'accompagnement spirituel, par exemple en lien avec l'admissibilité de signalements à l'APEA. ■

Chancellerie

Chancelier

Christian R. Tappenbeck

Service de la chancellerie

Prisca Lanfranchi, responsable

(jusqu'au 31 mai)

Peter Bühler, responsable ad intérim

(1^{er} juin au 31 août)

Jan Gnägi, responsable

(à partir du 1^{er} septembre)

Carmen Binggeli, Käthy Buntschu,

Barbara Trachsel

Kirsten Kunkel (délégation Compte

rendu et relations publiques)

Mathias Tanner (délégation

Compte rendu et relations publiques)

Service de la communication

Ralph Kreuzer, responsable ad intérim

(jusqu'au 31 mars)

Martina Tschan, responsable (du 1^{er} avril au

30 juin)

Markus Dütschler, chargé de

communication, responsable ad intérim

(à partir du 1^{er} mai)

Carmen Binggeli, Iris Diem,

Karin Freiburghaus, Heidi Hänni

Dorothee Wenk, ambassadrice de la Vision

(jusqu'au 31 juillet)

Corine von Wartburg, médias sociaux

Service juridique

Andreas Mosimann, responsable

Roger Juillerat, Delia Sauer,

Nicole Schrepfer, Ursula Sutter-Schärer

Service de traduction et de la communication francophone

Matthias Siegfried, responsable

Anne Berlincourt

Nadya Rohrbach

Séverine Germanier, stagiaire

(à partir du 1^{er} septembre)

Nathalie Ogi, rédactrice *ENSEMBLE*

Réorganisation

Florian Möri

Service de traduction et de la communication francophone

Service renforcé et numérisation optimisée

 **Matthias Siegfried**
responsable du service

Pour faire face à la hausse continue de la charge de travail, le service de traduction s'est vu octroyer début mars une augmentation de son effectif ordinaire de 10 pour cent de poste. Il a par ailleurs de nouveau pu compter sur le soutien précieux d'une stagiaire à partir de septembre. L'équipe des traducteurs et traductrices externes a pu être élargie pour parer à des périodes de travail et des flux de mandats particulièrement intenses. Que l'ensemble de l'équipe des externes soit ici remercié pour sa fidélité et sa disponibilité sans faille.

En plus des traductions récurrentes, telles que le rapport d'activité, le budget, les comptes annuels, le plan financier ainsi que les Synodes d'été et d'hiver, auxquels s'est ajouté cette année le Synode constitutif, le travail

s'est enrichi de nouvelles thématiques. Au premier semestre, le service a été confronté à une série de textes sur la guerre en Ukraine et la réorganisation des services généraux de l'Eglise, alors qu'au deuxième semestre, il a été mobilisé pour la traduction des informations issues du Conseil synodal publiées sur l'intranet et, en fin d'année, celle de textes juridiques concernant le corps pastoral (obligation de résidence, attribution des postes pastoraux et valeur des logements de fonction).

Le service de traduction continue d'optimiser l'utilisation de son logiciel de traduction assistée par ordinateur (TAO), notamment en ce qui concerne la gestion des mémoires de traduction et de la banque de données terminologique. L'équipe des traducteurs et des

traductrices externes dispose désormais des mémoires de traduction et du glossaire actualisés, ce qui contribue considérablement à la cohérence terminologique des textes et augmente l'efficacité du travail.

Dans le sillage du développement de la communication numérique des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, la communication francophone s'est fixé pour objectif de créer des contenus diversifiés, par exemple aussi des vidéos, audios et photos, sur les réseaux sociaux, ces plates-formes touchant plus facilement un public plus jeune. La présence francophone sortira renforcée grâce à ces canaux de communication permettant une communication plus immédiate. ■

Service de la communication

 **Markus Dütschler**
responsable du service ad intérim

Depuis plusieurs années, le service de la communication enregistre régulièrement des fluctuations de personnel, et ce fut à nouveau le cas en 2022. Ralph Kreuzer, spécialiste externe en communication, a dirigé le service par intérim jusqu'à fin mars. La direction a été reprise au 1^{er} avril par Martina Tschan, issue professionnellement du secteur de la communication d'entreprise. Le 1^{er} mai, Markus Dütschler, ancien rédacteur au *Bund*, est entré en fonction au service de la communication en tant que responsable suppléant et chargé de la communication. Auparavant, il avait déjà travaillé à la journée au service de la communication pour rédiger le compte rendu cantonal sur les prestations d'intérêt général de l'Eglise - un travail qui s'est prolongé jusqu'à la fin de l'année. Martina Tschan

a quitté le service de la communication à la fin mai, encore pendant sa période probatoire, afin de donner une nouvelle orientation à sa carrière.

Markus Dütschler a repris son poste par intérim à partir du 1^{er} juin. Depuis lors, Ralph Kreuzer le soutient un jour par semaine en tant que conseiller, en se consacrant principalement à des tâches stratégiques. Ainsi, il a développé une stratégie de communication qui donne un nouveau fondement à la communication interne et externe de la Maison de l'Eglise. Markus Dütschler et son équipe gèrent les affaires courantes, y compris les demandes de paroisses lors de situations de crise. La décision claire du Synode de mettre en œuvre le «mariage pour toutes et tous» dans le droit ecclésiastique a suscité

un écho particulièrement large dans les médias.

Le service de la communication est aussi présent sur les canaux des médias sociaux, cela sous la direction de Corine von Wartburg, qui a mis en place ce domaine. L'organe d'information interne *ENSEMBLE* a paru cinq fois en 2022, et quatre éditions sont prévues pour 2023. Adrian Hauser, ancien responsable du service de la communication, assumera la responsabilité de la revue jusqu'à fin 2023 en tant que rédacteur en chef. A l'avenir, il est prévu de rapprocher à nouveau cet organe du service de la communication et de le coordonner avec d'autres canaux d'information internes de l'Eglise, afin d'améliorer le flux d'informations dans les deux sens. ■